



# Stage de formation de juges pour les concours d'élevage-endurance

Robert LUCHEZ, président de l'ACA  
François ATGER, responsable de la commission Endurance

à Mesdames et Messieurs les Présidents de GECE  
à Mesdames et Messieurs les juges ou candidats juges

Madame, Monsieur,

Depuis plusieurs années, l'ACA est organisatrice des concours d'élevage endurance, primés par les haras nationaux. Les éleveurs de chevaux d'endurance peuvent présenter leurs juments et leurs 2 & 3 ans à des jurys spécialisés et estampillés ACA. Durant ces dernières années, les éleveurs de votre GECE ont participé à ces concours. Le bénéfice pour l'élevage français est assez évident: Les chevaux présentés sont, d'année en année, plus conformes à ce qu'on attend et les lots sont de plus en plus homogènes.

Dans son effort de poursuivre et améliorer cette démarche, l'ACA veut former une équipe de juges suffisamment étoffée, comportant des juges « référents » qui ont une certaine maîtrise et de l'expérience et des juges « stagiaires » qui poursuivront leur formation sur les concours, en jugeant en compagnie des anciens. Cette session donnera lieu à une évaluation des stagiaires et les résultats seront communiqués en fin de stage.

Dates du stage : **14 et 15 novembre 2009**

Les formateurs: Stéphane CHAZEL et Christian QUET.

Le lieu est **St Pierre de Lorouër (Sarthe)**

Horaires : début du stage à 10 H le samedi 14 et fin dimanche 15 vers 11H.

Durant ce stage, François ATGER interviendra notamment pour indiquer l'esprit et les consignes à suivre dans les jugements de cette année. Il sera aussi question du jugement de la présentation en main et montée des 4 ans lors de leur CIR.

Formateurs et stagiaires utiliseront pour l'exemple des chevaux confiés de 2, 3 et 4 ans ainsi que des poulinières confiés par des éleveurs proches que nous remercions.

Le programme d'élevage de l'ACA suppose aussi qu'on se donne les moyens de la formation. Les frais d'inscription demandés aux candidats sont de 30 euros.

L'ACA prend donc à sa charge la plus grande partie des frais de ce stage, y compris l'hébergement. Une fiche de demande de remboursement des frais de déplacement sera disponible sur place.

Bien sûr, les candidats ayant réussi l'évaluation s'engageront à juger au moins 3 concours sur deux ans.

Nous avons également prévu la possibilité d'accueillir quelques « observateurs » qui souhaitent se former sans postuler à la fonction de juge. Pour ces personnes, le coût du stage d'élève à 180 euros (tout compris).

Nous vous remercions de bien vouloir communiquer cette information à vos adhérents pour que les juges qui le souhaitent puissent compléter leur formation et que de nouveaux venus puissent commencer.

Nous comptons beaucoup sur votre coopération pour garder une équipe de juges à la hauteur de nos objectifs.

Le 1<sup>er</sup> octobre 2009  
La Commission Endurance ACA

